

# CSG : des retraités inquiets de la hausse annoncée

Pétitions, lettres ouvertes... La grogne s'amplifie contre l'augmentation de la Contribution sociale généralisée en 2018. Elle sera largement compensée pour les salariés... Pas pour les autres.

## Repères

### Que prévoit le gouvernement ?

Une hausse de 1,7 point de la CSG. Cet impôt, au taux faible mais à l'assiette large, concerne la plupart des revenus, notamment les pensions de retraite. Son augmentation, à partir de janvier 2018, suscitera une perte de quelque 35 € mensuels pour un retraité touchant 2 000 €.

### Pourquoi cette mesure ?

Pour gonfler les fiches de paie, Emmanuel Macron compte supprimer les cotisations maladie et chômage, payées par les salariés. Cela compensera largement la perte qu'ils subiront en raison de la hausse de leur CSG. Au final, ils bénéficieront d'un bonus mensuel de 20 € pour une personne au Smic, 40 € pour 2 000 € nets.

En gros, on prend d'un côté pour donner de l'autre. Les 20 milliards rapportés par la hausse de la CSG serviront à accroître le pouvoir d'achat des salariés du privé. « La perspective d'une meilleure rémunération peut inciter les chômeurs à retrouver un emploi », analyse François Écalle, spécialiste des finances publiques. Et ceux qui sont en emploi auront envie de travailler davantage, de se former. »

### Qui paiera davantage ?

Les retraités les moins défavorisés. C'est-à-dire les 60 % des retraités, qui paient la CSG au taux maximal. Les 40 % exonérés de CSG ou bé-

## Les retraités pénalisés par la hausse de la CSG si le revenu fiscal annuel de référence dépasse...



Source : Drees

14 375 € avec 1 part
18 213 € avec 1,5 part
22 051 € avec 2 parts
25 889 € avec 2,5 parts

### Quelques exemples

Pension mensuelle	Pension mensuelle	Pension mensuelle
1 196 €	2 000 €	3 000 €

- NI gain ni perte de pouvoir d'achat**
- 35 € de pouvoir d'achat par mois**
- 50 € de pouvoir d'achat par mois**

néficiant d'un taux réduit échappent, eux, à la hausse. Précisément, les retraités célibataires dont la pension est inférieure à 1 200 € par mois (1 838 € pour un couple). Le fisc prend en compte le revenu du ménage. Et il applique le même régime aux deux conjoints. Si bien qu'un retraité, gagnant moins de 1 200 €, peut être assujéti au taux maximal et subir la hausse en fonction des revenus de son conjoint (lire ci-dessous).

### Qu'en disent les syndicats ?

Ils observent une angoisse grandis-

sante. « On a beaucoup d'appels, note Jacqueline Valli, la présidente des retraités CFTC, qui a signé une lettre ouverte avec huit autres organisations. Les retraités attendaient une revalorisation des pensions, gelées depuis quatre ans. »

Certes, le niveau de vie des ménages retraités est en moyenne 5 % supérieur à celui de l'ensemble de la population. « La France est quasiment le seul pays d'Europe dans cette situation, note François Écalle. Ce n'est pas lié aux pensions (1 283 € en moyenne), mais

aux revenus fonciers, d'épargne, etc. » Néanmoins, 554 000 retraités touchent le minimum vieillesse (800 € pour une personne seule).

« Les retraités participent largement au redressement des comptes publics depuis 2013, écrit Dominique Fabre, de la CFDT. Ils ont subi la fiscalisation de la majoration de pension pour enfants, la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves, etc. La hausse de la CSG est incohérente et injuste. »

## MoDem : un ancien assistant accusé

Un ex-assistant parlementaire européen, qui a passé cinq ans à Bruxelles, affirme avoir été témoin d'un système d'emplois fictifs.

Il ne veut pas que son identité soit dévoilée, mais se dit prêt à livrer son histoire à la justice. Cet ancien assistant parlementaire européen s'est confié à France Info. Il affirme avoir été le témoin d'un système d'emplois fictifs au sein du MoDem, entre 2004 et 2009, à propos desquels le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire le 9 juin.

Selon lui, des eurodéputés MoDem rémunéraient avec des fonds européens des collaborateurs qui, dans les faits, n'auraient jamais travaillé pour l'Europe. Certains d'entre eux se plaignaient même de ne pas pouvoir disposer de ces assistants qui étaient pourtant censés être à leur service. Mais ils ne pouvaient pas refuser sous peine de ne pas être investis aux prochaines élections.

« Les parlementaires, explique l'ancien assistant, conscients du risque juridique, réclamaient avec beaucoup de difficultés que l'assistant, de temps en temps, se manifeste, transmette une note sommaire sur un sujet ou une petite revue de presse, qui permettrait d'apporter une preuve qu'un travail a bien été effectué, au cas où il y aurait des contrôles. »

### La défense de Bayrou

Secrét de polichinelle ? C'est ce qu'affirme Charles de Courson, député UDI. « On ne découvre rien du tout ! Tout le monde le connaît,



Le parti de François Bayrou « cherche à recaser des salariés ».

ce système. Ils faisaient un petit contrat à temps très partiel avec le parti, le reste était payé par le Parlement européen. Il y a d'autres courants politiques concernés. » « Le MoDem n'a jamais eu d'emplois fictifs », a toutefois répété François Bayrou, dans une interview à Sud-Ouest. Selon lui, son parti, qui traversait « une mauvaise passe », a juste « cherché à recaser un maximum de salariés ». « Il se trouve que les parlementaires européens recherchaient des assistants locaux. On leur a recommandé ces gens-là. Les deux parties étaient bien contentes. Où est l'irrégularité là-dedans ? »

## De plus en plus de mineurs écroués

Plus de 850 adolescents sont derrière les barreaux. Ils étaient moins de 700 il y a un an et demi. Plusieurs syndicats s'inquiètent.

En France, la surpopulation carcérale demeure importante : 69 502 détenus début juin pour 59 118 places.

Dans ce contexte, une catégorie de détenus dont on parle peu n'échappe pas à cette hausse : les mineurs, principalement ceux âgés de 16 à 18 ans. Au 1<sup>er</sup> juin, il y avait 851 adolescents emprisonnés. Soit 170 de plus qu'il y a un an et demi.

### Détention provisoire

Les trois quarts de ces jeunes détenus (647) sont des prévenus, c'est-à-dire qu'ils sont en détention provisoire en attendant d'être jugés. Or, c'est surtout la proportion de jeunes prévenus qui a augmenté.

« Quand l'ambiance générale est à l'incarcération, la justice des mineurs en pâtit aussi. Par ailleurs, le nombre d'infractions a augmenté. Désormais, si un jeune prévient ses copains qu'il y a des contrôleurs dans le bus, il encourt six mois de prison », analyse Anais Vrain, secrétaire nationale du Syndicat de

la magistrature. Conséquence, dans certains établissements pour mineurs, « on commence à voir des matelas par terre ». Dans un communiqué commun avec la Ligue des droits de l'homme, l'Observatoire international des prisons, la CGT-PJJ... ce syndicat rappelle « les effets destructeurs » de l'incarcération : fragilisation des liens familiaux, exacerbation de la violence, risque de récidive accentué...

Dès 2012, le Contrôleur général des lieux de privation de liberté observait que beaucoup de mineurs arrivent en prison « profondément désocialisés ». L'incarcération ne faisant alors qu'accroître leurs difficultés.

Dans leur communiqué, les organisations syndicales appellent la nouvelle ministre de la Justice Nicole Belloubat à développer l'accueil des mineurs dans des foyers éducatifs plutôt qu'en prison.

Pierrick BAUDAIS.

## « Cette mesure va me faire perdre 450 € par an »

### Témoignage

« Avec la hausse de la CSG, on charge encore la mule des retraités. Pour m'y opposer, j'ai lancé une pétition il y a trois mois sur [change.org](http://change.org). J'ai obtenu 142 000 signatures, c'est pas mal, mais ça reste peu par rapport au nombre de retraités en France (environ 16 millions : NDLR)...

Cette mesure va me faire perdre 450 € par an. Je me chauffe au bois, 450 €, ça fait quatre mois de chauffage. On nous dit que ce sera compensé par l'exonération de la taxe d'habitation. Nous, on ne paie que 100 € de taxe d'habitation par an. On habite une petite ferme perdue au milieu de rien.

### « Injuste »

J'ai une pension de 2 000 €. J'ai été technicien chez Air France pendant trente-sept ans, après quatre ans dans la marine. Ma femme touche, elle, 300 € : elle a travaillé en poin-



Gérard Mougenot, 65 ans, habitant dans l'Yonne, a lancé une pétition.

titillé. Elle est pourtant, comme moi, au taux maximal de CSG, car c'est calculé sur le revenu fiscal de référence du ménage. On va donc tous les deux subir la hausse de 1,7 point. On paie le crédit de la maison : 500 € par mois. Et en tant que retraités, on

a des charges que d'autres n'ont pas. Beaucoup de salariés ont la mutuelle payée à moitié par l'employeur. Nous, ça nous coûte 200 € par mois. Et depuis la retraite, j'enchaîne les problèmes de santé. Pourtant, je n'avais jamais été malade depuis que

j'avais commencé à bosser à 16 ans dans un garage. Aujourd'hui, avec mon épouse, on a au moins 200 € de frais de santé à notre charge par an. Je suis traité à l'hôpital de Dijon, à près de deux heures de voiture.

Et c'est que le commencement, je le crains. Le programme d'Emmanuel Macron tourne autour de la CSG. Il veut faire bénéficier les indépendants et les démissionnaires de l'assurance-chômage. 1,7 point de hausse, ça risque de ne pas suffire. C'est injuste. Et ça creuse le fossé entre les générations. On annonce un allègement de l'impôt de solidarité sur la fortune et on videra les poches des retraités ? Non, il faut répartir l'effort équitablement.

La CSG va augmenter à partir de 1 838 € pour un couple. Vous trouvez qu'il s'agit de ménages aisés ? Pas du tout. >>>

Recueilli par Jacques SAYAGH

## La France en bref

### Macron à Rennes pour l'inauguration de la LGV ?

Le samedi 1<sup>er</sup> juillet, Rennes fêtera la mise en service de la ligne à grande vitesse qui mettra Paris à 1 h 25 de la capitale bretonne. La ligne entrera officiellement en service le dimanche 2 juillet. Un événement auquel devrait participer le président de la République et/ou le Premier ministre Édouard Philippe. Tout en sachant que le duo pourrait se livrer au même exercice le samedi matin à Bordeaux, qui inaugurera aussi sa LGV vers Paris.



### Un important trafic d'armes et de drogue démantelé

Neuf personnes âgées de 21 à 50 ans ont été mises en examen, dont sept placées en détention provisoire, après le démantèlement par la gendarmerie d'un trafic d'armes et de stupéfiants en Bourgogne Franche-Comté. Au terme d'une vaste opération mardi en Saône-et-Loire, dans le

Jura et dans la Loire, qui a mobilisé plus de 150 gendarmes et un hélicoptère, les enquêteurs ont indiqué avoir saisi « plus d'une cinquantaine d'armes », « plusieurs milliers de munitions » ainsi que « plusieurs savonnettes de cannabis et presque un demi-kilogramme de cocaïne ».

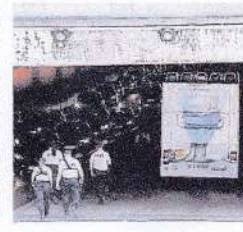
### Assemblée : Sophie Errante candidate au perchoir

La députée de Loire-Atlantique Sophie Errante, ex-PS ralliée à La République en marche, est candidate à la présidence de l'Assemblée nationale. « Il y a un grand besoin de clarifier le travail des parlementaires,

que la fabrique de la loi soit compréhensible par les citoyens », déclare Sophie Errante, candidate au perchoir comme l'écologiste François de Rugy, et la députée du Pas-de-Calais Brigitte Bourguignon.

### Un bus s'encastre sous un tunnel à Paris

Un bus de tourisme à étage s'est encasté à l'entrée d'un tunnel au niveau du pont Alexandre-III, dans le centre de Paris, hier vers 12 h 30. Quatre personnes ont été blessées dont une gravement, selon les pompiers, et au moins dix-huit voyageurs « ont été impliqués » dans cet accident rarissime, dit la police. Ce bus, dont ce n'était pas le trajet habituel, a emprunté une déviation de la circulation mise en place pour permettre des animations dans le cadre de la journée mondiale de l'Olympisme.



### Le PDG de Radio France renvoyé en correctionnelle

Mathieu Gallet, soupçonné de « favoritisme » dans des contrats passés entre 2010 et 2014 alors qu'il présidait l'Institut national de l'audiovisuel (INA), va être jugé devant un tribunal

correctionnel, le 16 novembre. Le montant des contrats visés par l'enquête préliminaire, passés avec des sociétés de conseil en communication, s'élève à 350 000 €.

### Radio-télé : les invités politiques du dimanche

10 h, sur Europe 1 et CNEWS : **Éric Woerth**, député LR de l'Oise. 11 h 45 sur C8 : **Clémentine Autain**, députée LR de Seine-Saint-Denis. 12 h, sur France Inter et FranceInfo TV : **Frank Riester**, député LR de Seine-et-Marne et **Matthias Fekl**, ancien ministre de l'Intérieur. 12 h, sur BFM TV : **Stéphane Le Foll**, député PS de la Sarthe et ancien ministre.

12 h 10, sur France 3 : **Éric Coquerel**, député LFI de Seine-Saint-Denis. 12 h 30, sur RTL et LCI : **Christophe Castaner**, secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. 18 h, sur CNEWS : **Thierry Solère**, député LR des Hauts-de-Seine. 18 h 35, sur France 5 : **Barbara Pompili**, députée LREM de la Somme.

**FESTI'LOTO** DU 30 MAI AU 16 JUILLET 2017

**Le séjour VIP au Parc Astérix est toujours en jeu !**

Rendez-vous en fin de journal

quest france